

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 18027

présenté par  
M. Monnet

-----

**ARTICLE 8**

Supprimer les alinéas 51 et 52.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le projet de loi du Gouvernement porte gravement atteinte aux conditions de départs anticipés à la retraite. De plus, le projet de loi procède par voie de décret en de trop nombreux points, déterminants pour le devenir des droits à la retraite de l'ensemble des travailleurs. Pour ces raisons, les auteurs de cet amendement demandent la suppression de l'article.